



RÈGLEMENT INTÉRIEUR PERFORMANCE BASKET ACADEMY

Bienvenue au sein du camp ****Performance Basket Academy****.

Ce séjour est un moment d'apprentissage, de progression sportive et de vie en collectivité. Afin de garantir un environnement sécurisé, respectueux et bienveillant pour tous, chaque stagiaire et son responsable légal s'engagent à respecter le présent règlement intérieur pendant toute la durée du séjour.

1. Nos valeurs

Chaque stagiaire s'engage à respecter et à faire vivre les valeurs de Performance Basket Academy :

- * Respect
- * Esprit d'équipe
- * Bienveillance
- * Responsabilité
- * Dépassement de soi
- * Fair-play

Ces valeurs doivent guider l'attitude de chaque participant, aussi bien sur les terrains qu'en dehors.

2. Respect des personnes

Chaque stagiaire s'engage à :

- * adopter un comportement poli et respectueux envers les autres stagiaires, les entraîneurs, les animateurs, les responsables et toute personne présente sur le camp ;
- * respecter les différences de chacun ;
- * ne tenir aucun propos insultant, discriminatoire, violent ou portant atteinte à la dignité d'une personne.

Toute forme de violence physique ou verbale, de harcèlement ou d'intimidation est strictement interdite.

****Tout comportement contraire au présent règlement pourra entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du séjour selon la gravité des faits.****

3. Vie en collectivité

La vie en groupe nécessite l'implication et la responsabilité de chacun.

Chaque stagiaire doit :

- * respecter les horaires et les consignes données par l'encadrement ;
- * participer au bon fonctionnement de la vie collective ;
- * maintenir les espaces communs propres ;
- * respecter les temps de repos et le sommeil des autres participants ;
- * adopter une attitude positive et respectueuse.

4. Chambres, hébergement et lieux de vie

Les chambres et les espaces de vie doivent rester propres, rangés et respectueux du cadre collectif.

Il est interdit de :

- * dégrader les locaux, le mobilier ou les équipements mis à disposition ;
- * détériorer volontairement le matériel ;
- * déplacer du matériel sans autorisation ;
- * perturber le calme durant les temps de repos et la nuit.

Toute dégradation volontaire ou constatée des locaux, du mobilier ou du matériel mis à disposition pourra être signalée au responsable légal.

****Les frais liés aux réparations ou au remplacement du matériel endommagé seront à la charge du responsable légal du stagiaire concerné.****

5. Règles sportives

Pendant les entraînements, les matchs et les activités sportives, chaque stagiaire doit :

- * respecter les consignes des entraîneurs et des encadrants ;
- * adopter une attitude engagée, positive et constructive ;
- * respecter ses partenaires, ses adversaires et les arbitres ;
- * prendre soin du matériel sportif ;
- * faire preuve de fair-play.

Le comportement sportif doit être exemplaire sur et en dehors du terrain.

6. Téléphone portable et objets personnels

L'utilisation du téléphone portable est encadrée par l'équipe d'encadrement selon l'organisation du séjour.

Il est interdit :

- * de filmer ou photographier une personne sans son autorisation ;
- * de diffuser des images ou vidéos du camp sans accord ;
- * d'utiliser son téléphone pendant les activités ou les temps où cela est interdit.

Chaque stagiaire est responsable de ses objets personnels.

****Performance Basket Academy ne pourra être tenue responsable en cas de perte, de vol ou de détérioration d'un objet personnel.****

7. Sécurité, santé et déplacements

Pour garantir la sécurité de tous les participants, il est strictement interdit :

- * d'introduire ou de consommer de l'alcool ;
- * d'introduire ou de consommer des drogues ou substances interdites ;
- * de posséder tout objet pouvant représenter un danger.

Toute blessure, maladie, traitement médical ou problème de santé doit être signalé immédiatement à l'encadrement.

Déplacements des stagiaires

Pour des raisons de sécurité, ****aucun stagiaire n'est autorisé à se déplacer seul en dehors des espaces du camp comprenant les Chalets des Aiguilles et le Centre Sportif.****

Tout déplacement à l'extérieur de ces lieux doit obligatoirement :

- * être autorisé par l'encadrement ;
- * être effectué dans le cadre d'une activité prévue par Performance Basket Academy ;
- * respecter les consignes de sécurité données par les responsables du séjour.

Tout départ non autorisé des espaces du camp pourra entraîner une sanction.

8. Respect de l'environnement

Chaque participant doit :

- * jeter ses déchets dans les poubelles prévues à cet effet ;
- * respecter les installations mises à disposition ;
- * économiser l'eau et l'énergie ;
- * laisser les lieux propres après son passage.

9. Attitude générale

Chaque stagiaire doit adopter une attitude :

- * respectueuse ;
- * responsable ;
- * solidaire ;
- * positive.

Sont strictement interdits :

- * les violences physiques ou verbales ;
- * le harcèlement ;
- * les comportements dangereux ;
- * la triche ;
- * les dégradations volontaires ;
- * tout comportement portant atteinte au bon déroulement du camp.

10. Sanctions

En cas de non-respect du présent règlement intérieur, l'équipe d'encadrement pourra appliquer, selon la gravité des faits :

- * un rappel aux règles ;
- * une mesure éducative ;
- * une restriction temporaire d'activité ;
- * une mise à l'écart temporaire ;
- * un entretien avec le stagiaire ;
- * une rencontre avec le responsable légal ;
- * une exclusion définitive du séjour en cas de faute grave.

ENGAGEMENT DU STAGIAIRE ET DU RESPONSABLE LÉGAL

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du camp **Performance Basket Academy**.

Je m'engage à respecter les règles de vie collective, les consignes de sécurité ainsi que les valeurs défendues par Performance Basket Academy.